

MÉMOIRE

**À Monsieur Russel Copeman
et à tous les membres de la
commission parlementaire.**

De : Carole Lemieux ;

Et Linda Ducharme;

Mesdames et messieurs,

Nous sommes conseillères pédagogiques dans un CPE de 225 places en milieu familial desservies par 40 responsables de service de garde.

Nous ne sommes que deux (ce qui n'est pas trop !) pour effectuer tout le travail de coordination, de soutien pédagogique, de contrôle, de réévaluation, de reconnaissance, etc.

Nous sommes professionnelles et ce serait insensé et surtout impersonnel d'avoir plus de 40 responsables de service de garde *sous nos ailes* . Pour ces raisons parmi tant d'autres :

- Nous les connaissons et elles nous connaissent personnellement. Un profond lien de confiance s'est développé au cours des années. Et ce lien de

confiance est essentiel pour mener à bien ce projet d'éducation!

- Nous les accompagnons jusqu'au bout lorsqu'elles désirent du soutien complémentaire de partenaires comme le CLSC, l'Hôpital Ste-Justine, le DPJ etc. L'enfant qui est dans le réel besoin a le droit d'être pris en charge par une équipe multidisciplinaire.
- Les trois valeurs prônées dans notre code d'éthique sont la démocratie, le respect et la responsabilisation. Ces trois valeurs font en sorte que notre relation avec elles fait place, dans une juste mesure, à leur statut de travailleuse autonome.

Le réseau des CPE, tel qu'il est, nous permet de travailler d'une façon aussi pédagogique par amour pour les enfants.

S'il y a du gaspillage de temps (exemple : trop de conseillères pour un certain nombre d'enfants) dans certains CPE, c'est là qu'il faut couper.

S'il y a abus ou négligence au niveau du contrôle et de la surveillance dans certains CPE, c'est là qu'il faut ajuster.

S'il y a manque de professionnalisme dans certains CPE, c'est là qu'il faut rectifier.

Si certaines personnes trahissent votre confiance dans certains CPE, c'est là qu'il faut sévir.

Il y a moyen d'ajuster, de bonifier sans pénaliser tous les CPE.

Pourquoi culpabiliser et corriger celles qui sont de bonne foi et celles qui honorent leur profession ?

Une de nous deux vient tout juste de terminer un certificat en soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance à l'UQAM. Reconnaissez-le ; elle mérite, que vous la considériez.

Carole Lemieux et Linda Ducharme